

DEMANDE D'ACCÈS À L'INFORMATION

Évaluation du potentiel éolien dans Portneuf

ZEC Batiscan-Neilson • ZEC de la Rivière-Blanche • Réserve faunique de Portneuf

Destinataires : Stéphanie Assouline, vice-présidente – Affaires juridiques et cheffe de la gouvernance
Karine Charest, directrice – Affaires corporatives et gouvernance

Hydro-Québec : Complexe Desjardins, Tour Est, 12e étage, C. P. 10000, succ. pl. Desjardins, Montréal (Québec) H5B 1H7

Courriel : Responsable.Acces@hydroquebec.com

Date : 17 septembre 2026

Objet : Demande d'accès aux documents – Évaluation du potentiel éolien dans Portneuf

Madame, Monsieur,

En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je souhaite obtenir copie des documents existants détenus par Hydro-Québec relativement à l'identification, la priorisation, la prospection, la caractérisation et l'évaluation du potentiel éolien dans la MRC de Portneuf, notamment sur les territoires de la ZEC Batiscan-Neilson, de la ZEC de la Rivière-Blanche et de la Réserve faunique de Portneuf.

La présente demande vise à permettre le repérage des documents existants. Elle ne requiert pas la création d'une analyse, d'une réponse à des questions ou d'une compilation qui n'existerait pas déjà.

Période visée et portée

La période principale visée est du 1er janvier 2022 jusqu'à la date de traitement de la présente demande.

Pour les documents relatifs à l'identification ou à la priorisation initiale de la zone, je demande également tout document antérieur au 1er janvier 2022 qui aurait été repris, cité, annexé, transmis, utilisé ou considéré dans le processus ayant conduit à l'étude de Portneuf.

Les références à Hydro-Québec dans la présente demande comprennent, selon le cas, ses unités administratives, employés, consultants, fournisseurs, entrepreneurs, mandataires et représentants agissant relativement à cette démarche.

Lorsque plusieurs versions d'un document existent, notamment cartes, présentations, scénarios, analyses ou plans de travail, la demande vise les versions successives existantes permettant de retracer l'évolution de la démarche.

1. Genèse, chronologie et gouvernance de la démarche

- Tout document permettant d'établir l'origine, la genèse et la chronologie de l'intérêt d'Hydro-Québec pour le potentiel éolien de Portneuf, incluant la date des premières analyses, discussions, mandats ou travaux.
- Tout document décisionnel ou de gouvernance relatif à cette démarche : note de breffage, fiche décisionnelle, sommaire exécutif, recommandation, note au gestionnaire, présentation à un comité ou à la direction, procès-verbal, résolution, autorisation de dépenses, charte ou mandat de projet, plan de projet, échéancier directeur et registre de risques.
- Tout document permettant d'identifier les unités, directions, équipes, comités ou responsables internes ayant participé à la démarche.

2. Identification et priorisation des zones à potentiel de développement éolien

- Tout document, grille, matrice multicritère, tableau comparatif, classement, pondération, analyse, recommandation, présentation ou sommaire ayant servi à l'identification, la présélection, l'évaluation ou la priorisation des zones à potentiel de développement éolien et permettant de comprendre comment Portneuf a été retenu ou étudié.
- Tout document relatif aux critères de priorisation, notamment le potentiel éolien, la possibilité d'ajouter de nouvelles capacités, l'appui du milieu d'accueil, l'évolution optimale du réseau de transport d'électricité, les accès, les contraintes environnementales, territoriales, sociales, réglementaires, techniques ou économiques.

- Tout document identifiant d'autres zones comparées à Portneuf, les variantes examinées, les secteurs exclus ou évités, les critères d'exclusion, leur classement relatif et les motifs documentés ayant conduit à poursuivre ou non leur analyse.

3. Zone d'étude, cartes, géomatique et versions successives

- Tout document permettant de définir, délimiter, modifier ou approuver la « zone d'étude du potentiel éolien » de Portneuf, incluant ses limites initiales, intermédiaires et actuelles.
- Toutes cartes de travail, cartes de potentiel, cartes de contraintes ou sensibilités, variantes, zones tampons, distances de retrait, emplacements potentiels, secteurs évités et autres représentations géographiques pertinentes, incluant leurs versions successives.
- Lorsqu'ils existent et sont communicables, les fichiers géomatiques natifs ou données ayant servi à ces cartes (notamment SHP, GDB, GeoPackage, KML/KMZ, GeoJSON, CSV géoréférencé ou format équivalent), avec les métadonnées, légendes et dictionnaires de données associés.
- Tout document relatif à l'utilisation, pour l'étude de Portneuf, d'orthophotographies, photographie aérienne, imagerie satellitaire, LiDAR, télédétection, relevés par drone, modèles numériques de terrain ou d'élévation, sans présumer que ces moyens ont effectivement été utilisés.

4. Prospection, caractérisation et études sur le terrain

- Tout document relatif aux « travaux de prospection », « travaux de caractérisation », « études sur le terrain », reconnaissances, visites, inspections, relevés ou autres interventions physiques réalisés, planifiés, commandés ou envisagés dans la zone étudiée.
- Les plans de travail, feuilles de route, ordres ou bons de travail, rapports journaliers, rapports de visite, fiches de terrain, notes, comptes rendus de déplacement, photographies, vidéos, relevés GPS, observations, rapports de dépenses et autres documents permettant d'établir la date, le lieu, l'objet et les personnes ou entreprises ayant effectué une intervention sur le territoire.
- Les mandats, contrats, bons de commande, énoncés de travaux, devis, avenants, factures, rapports d'étape, livrables et documents d'acceptation des livrables de consultants, entrepreneurs, fournisseurs ou mandataires associés à ces travaux.

5. Analyse de la ressource éolienne et campagnes de mesure

- Tout document relatif à l'analyse de la ressource éolienne, aux études de vent, aux campagnes de mesure, aux protocoles de mesure, à la validation ou au contrôle de qualité des données et à l'évaluation du potentiel éolien de Portneuf.
- Tout document concernant des données historiques ou existantes de vent, modèles météorologiques ou autres sources de données utilisées avant ou pendant la démarche.
- Tout document relatif à l'utilisation réalisée ou envisagée de mâts météorologiques, mâts de mesure du vent, SODAR, LIDAR ou autre équipement de mesure ou de télédétection de la ressource éolienne.
- Tout document existant relatif aux variables mesurées ou à mesurer, notamment vitesse et direction du vent, température, pression atmosphérique, humidité relative et autres données météorologiques, ainsi qu'à la durée des campagnes et aux critères de suffisance ou de qualité des données.

6. Mâts de mesure : sélection des sites, accès, déboisement et remise en état

- Tout document relatif à l'identification, la présélection, l'évaluation, la comparaison, la modification, le rejet ou la sélection des emplacements des mâts de mesure.
- Les cartes, plans, coordonnées géographiques et fichiers géomatiques de tous les emplacements envisagés, étudiés, modifiés, rejetés ou retenus.
- Tout document concernant le nombre de mâts, leur hauteur et caractéristiques, la durée prévue de leur présence, les superficies d'occupation temporaire, le déboisement ou dégagement, les chemins d'accès existants ou à aménager, les travaux d'accès et la remise en état ou revégétalisation.
- Toute demande de permis, d'autorisation, de droit foncier ou d'occupation temporaire, ainsi que les formulaires, annexes, cartes, plans, pièces techniques et correspondances transmis au MRNF ou reçus de celui-ci relativement aux mâts.

7. Réseau de transport, capacité d'accueil et raccordement

- Tout document analysant Portneuf au regard de la capacité d'accueil du réseau, de la proximité des lignes et postes, de la possibilité d'ajouter de nouvelles capacités, de l'évolution optimale du réseau de transport, des renforcements existants, planifiés ou envisagés, ainsi que des coûts ou délais de raccordement.
- Tout document permettant de déterminer si le réseau de transport, sa capacité actuelle ou future ou sa planification a constitué un critère d'identification, de présélection, d'évaluation ou de priorisation de Portneuf.
- Tout scénario, carte ou analyse préliminaire de raccordement d'une éventuelle production éolienne provenant de la zone étudiée.

8. Scénarios de développement et faisabilité

- Tout document existant envisageant, analysant ou modélisant un nombre d'éoliennes, une puissance installée, une production anticipée d'électricité, une superficie de projet, des secteurs d'implantation ou une configuration potentielle relativement à Portneuf.
- Toute esquisse, carte, variante ou configuration préliminaire montrant des emplacements potentiels d'éoliennes, chemins, lignes collectrices, postes ou autres infrastructures.
- Tout document relatif à la faisabilité technique, économique, environnementale, réglementaire ou sociale, incluant les estimations préliminaires de coûts ou de production, sans demander la création de telles analyses si elles n'existent pas.

9. Environnement, territoire, usages et cohabitation

- Tout document d'étude, inventaire, analyse ou cartographie portant sur les contraintes ou sensibilités environnementales et territoriales : paysages, habitats fauniques, espèces, milieux humides, cours d'eau, couvert forestier ou autres éléments considérés.
- Tout document portant sur les usages du territoire : villégiature, chasse, pêche, camping, motoneige, quad, vélo, randonnée, activités nautiques, récréotourisme, foresterie et autres usages identifiés.
- Tout document relatif à la compatibilité, l'harmonisation ou la cohabitation d'un développement éolien ou des travaux de mesure avec ces usages.

10. Parties prenantes et cartographie des intervenants

- Tout document, liste, tableau, registre, plan de parties prenantes, cartographie des parties prenantes ou document équivalent identifiant les organismes, groupes, associations, entreprises, autorités publiques, Premières Nations, gestionnaires ou utilisateurs du territoire qu'Hydro-Québec considère comme parties prenantes, acteurs du milieu ou interlocuteurs relativement à la démarche de Portneuf.
- La présente demande vise notamment, sans s'y limiter : la MRC de Portneuf; les municipalités concernées; la ZEC Batiscan-Neilson; la ZEC de la Rivière-Blanche; la Sépaq et la Réserve faunique de Portneuf; Vallée Bras-du-Nord; Destination Québec cité; la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de Portneuf; CAPSA; le Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale; les Premières Nations concernées, dont le Conseil de la Nation huronne-wendat lorsqu'applicable; ainsi que les organismes récréotouristiques, environnementaux, forestiers, fauniques, de villégiature, de chasse, de pêche, de motoneige, de quad et de plein air.
- La demande couvre également tout autre organisme, association, entreprise, gestionnaire, représentant, élu, utilisateur du territoire ou partie prenante qu'Hydro-Québec ou ses mandataires ont contacté, informé, rencontré, consulté ou avec lequel ils ont échangé relativement à la démarche.

11. Communications, rencontres, consultations et échanges avec le milieu

- Pour chacun des intervenants visés à la section 10, toute communication ou trace documentaire relative à la démarche : courriel et pièce jointe, lettre, invitation, demande de rencontre, calendrier ou convocation, ordre du jour, présentation, document préparatoire, liste de participants, note manuscrite ou électronique, compte rendu, procès-verbal, document remis avant ou après une rencontre, note de suivi, engagement ou action de suivi et correspondance subséquente.
- Tout document permettant d'établir la date du premier contact ou du premier échange avec chacun de ces organismes ou intervenants relativement à l'évaluation ou au développement du potentiel éolien dans Portneuf.
- Tout document permettant d'établir quelles informations, cartes, scénarios, échéanciers, emplacements de mâts, étapes ultérieures, possibilités de partenariat ou autres renseignements ont été communiqués à chaque intervenant et à quel moment.
- Tout document interne d'Hydro-Québec préparant, résumant ou faisant le suivi de ces échanges, incluant les commentaires, préoccupations, appuis, réserves, demandes, conditions ou actions de suivi consignés.
- Tout document relatif à des échanges ayant eu lieu avant une annonce ou communication publique de la démarche.

12. MRC, municipalités, comités et autorités publiques

- Sans limiter la section 11, toute communication ou document échangé avec la MRC de Portneuf, ses élus, employés, direction ou comités, incluant tout comité ayant traité des grands projets, de l'énergie, du développement territorial ou économique.
- Toute communication ou document échangé avec les municipalités concernées, leurs élus, employés, directions ou comités.
- Toute correspondance, présentation, compte rendu, note ou document échangé avec le MRNF et tout autre ministère ou organisme public relativement à la démarche.

13. Premières Nations, partenariats et aspects financiers

- Tout document administratif communicable relatif aux échanges, consultations, rencontres ou discussions avec les Premières Nations concernées relativement à Portneuf.
- Tout document existant portant sur une structure de partenariat potentielle avec une MRC, une municipalité, une Première Nation ou un autre partenaire, ainsi que sur des hypothèses ou scénarios de participation, revenus, redevances, retombées économiques ou mécanismes financiers.
- Tout document relatif à la recherche de l'appui du milieu, à la création éventuelle de partenariats ou aux conditions préalables envisagées à cet égard.

14. Information publique, acceptabilité sociale, carte interactive et sondage

- Tout document interne relatif à l'acceptabilité sociale, aux préoccupations du milieu, aux risques sociaux, à l'appui du milieu d'accueil ou aux réactions anticipées ou observées.
- Tout plan de communication, plan de consultation, stratégie d'information, foire aux questions, présentation ou document préparatoire ayant servi aux communications publiques concernant Portneuf.
- Pour la carte interactive et le sondage Portneuf : tout cahier des charges, mandat, questionnaire original ou version successive, méthodologie, catégories d'usages, données agrégées, synthèse, tableau de résultats, rapport ou analyse produit à partir des contributions reçues, dans la mesure où ces documents sont communicables.
- Tout document interne utilisant ou résumant les commentaires recueillis afin d'évaluer, modifier, exclure, prioriser ou approfondir un secteur.

15. État d'avancement, prochaines étapes et critères de décision

- Tout échéancier, calendrier, feuille de route, plan de travail ou document de gestion identifiant les étapes réalisées, en cours ou envisagées.
- Tout document précisant les critères, seuils, conditions ou éléments décisionnels utilisés ou envisagés pour déterminer si l'étude de Portneuf doit être poursuivie, approfondie, modifiée, suspendue ou abandonnée.
- Tout document concernant les étapes, décisions, autorisations ou analyses requises avant de passer de l'évaluation du potentiel et de la mesure du vent à une phase ultérieure de développement.

Modalités de communication et de repérage

Je privilégie la transmission électronique des documents.

Pour les cartes, données géographiques et fichiers géomatiques existant sous forme numérique, je demande leur format électronique d'origine lorsqu'il est communicable.

Pour les courriels, je demande que les pièces jointes pertinentes soient incluses lorsqu'elles constituent elles-mêmes des documents visés.

Si certains documents contiennent des renseignements faisant l'objet d'une restriction au droit d'accès, je demande la communication des autres parties pouvant raisonnablement être dissociées des renseignements protégés.

Si certains documents sont déjà accessibles publiquement, je vous remercie d'en indiquer précisément l'emplacement.

Si une catégorie est jugée trop large pour permettre un repérage efficace, je vous invite à communiquer avec moi afin de préciser cette catégorie plutôt que d'écarter l'ensemble de la demande.

Je vous remercie d'accuser réception de la présente demande et de m'indiquer le numéro de dossier qui lui sera attribué.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]